



Code de conduite **DELFINGEN**

TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	2
I. Champ d'application du code de conduite DELFINGEN.....	3
II. Gouvernance d'entreprise et comportements requis.....	4
Comportements attendus.....	4
Principes commerciaux.....	4
Attitude personnelle.....	4
Entente et concurrence.....	4
III. Principes environnementaux et respect des droits de l'Homme.....	5
Principes environnementaux.....	5
Agir dans une perspective de robustesse de notre écosystème.....	5
Protection de l'environnement et du climat.....	6
La protection de l'environnement chez DELFINGEN.....	6
Respect des droits de l'Homme.....	7
Société et standards sociaux.....	7
IV. Sécurité des données et produits.....	9
Protection des données personnelles.....	9
Sécurité informatique.....	9
Secrets commerciaux.....	9
Sécurité des produits et qualité.....	9
V. Principes commerciaux et organisationnels.....	10
Biens.....	10
Finances et fiscalité.....	10
Lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme.....	10
Commerce extérieur et taxes.....	10
Communication.....	11
VI. Conformité.....	12
Respect des lois et des normes.....	12
Respect du code de conduite.....	12
Soutien et questions - Lanceur d'alerte.....	12
Prévention et lutte contre la corruption.....	13
Informations d'initiés.....	13

Préambule



DELFINGEN est le leader mondial de la protection des câblages et un acteur incontournable de la mobilité responsable. Présent sur 41 implantations dans le monde (21 pays), DELFINGEN est un partenaire de proximité et, grâce aux 3700 collaborateurs du groupe, un véritable partenaire mondial de confiance.

DELFINGEN s'attache à agir d'une manière responsable et éthique avec ses clients, ses fournisseurs, les États et administrations, et ses collaborateurs. L'intégrité en affaires participe d'ailleurs à la bonne réputation du groupe DELFINGEN.

Cela se traduit notamment par :

- Nos valeurs, énoncées très tôt, amendées en 1984 pour les rendre internationales (la liberté, le partage, l'amélioration continue et responsabilité) et mises à jour en 2020 : Entrepreneuriat, Solidarité, Harmonie, et Responsabilité ;
- Notre "Dossier d'exigence fournisseurs", permettant un choix des fournisseurs et partenaires basé sur des critères objectifs;
- Un état d'esprit général de responsabilité dans le monde des affaires, illustré aussi par la Fondation d'entreprise du groupe DELFINGEN, dont le but est d'agir en faveur des populations les plus défavorisées, en France et dans le Monde.

Dans ce document, le terme "DELFINGEN" désigne l'entièreté du groupe DELFINGEN, c'est-à-dire , DELFINGEN GROUP, DELFINGEN ainsi que toutes les sociétés du groupe DELFINGEN dans lesquelles DELFINGEN détient directement ou indirectement une participation majoritaire.

Le Code de conduite a été approuvé par les instances dirigeantes de DELFINGEN. Ce Code de conduite décrit les valeurs et les principes de conduite qui sont attendus de tous les Partenaires, de leurs collaborateurs et de leur chaîne d'approvisionnement. Ces valeurs et principes de conduite constituent une base obligatoire pour la collaboration de DELFINGEN avec ses Partenaires.

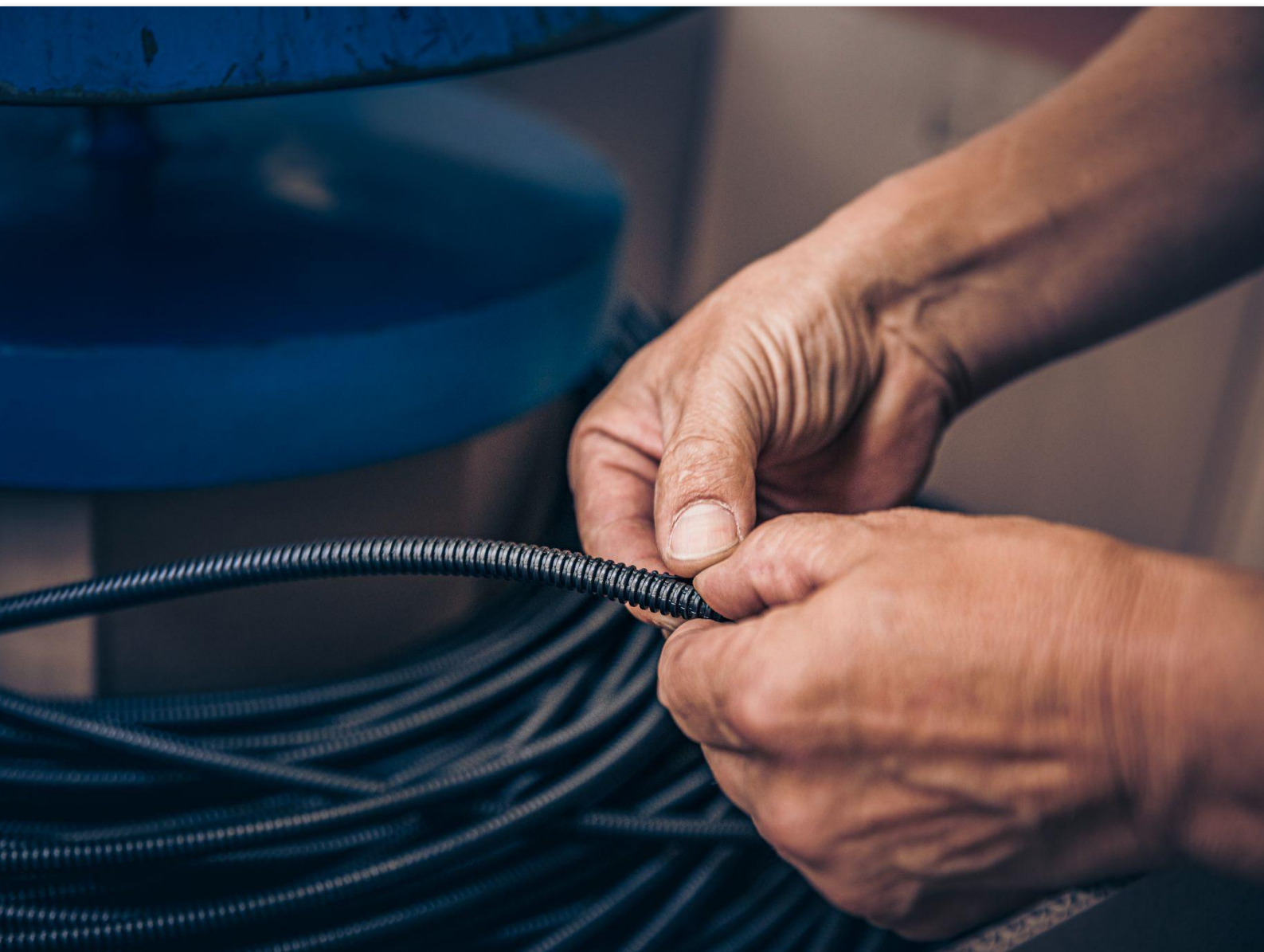
I. Champ d'application du code de conduite DELFINGEN

Le groupe DELFINGEN et ses collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de ce Code de conduite. DELFINGEN attend le même engagement de la part de ses Partenaires.

À ce titre, ce Code de conduite (ci-après, "Code de conduite") s'applique à tous fournisseurs, clients et partenaires de DELFINGEN ainsi qu'à leurs collaborateurs (ci-après, les "Partenaires").

En outre, ce Code de conduite s'applique à tous les Partenaires commerciaux (personnes physiques ou morales) (ci après le "Partenaire") qui vendent, font l'acquisition de produits DELFINGEN, fournissent des produits, des processus ou des services au Groupe DELFINGEN, soit directement, soit par l'intermédiaire de tiers, des partenaires de distribution, des sous-traitants et des agents.

Par l'acceptation de ce document, le Partenaire s'engage également à respecter les conditions générales (d'achats et de ventes) DELFINGEN qui lui sont applicables et disponible sur le site web www.defingen.com.



II. Gouvernance d'entreprise et comportements requis

Comportements attendus

DELFINGEN attend de son Partenaire qu'il adopte les attitudes suivantes :

- Intégrité, sincérité, responsabilité, confiance et respect des valeurs dans le comportement avec les collaborateurs, les partenaires commerciaux, les fournisseurs et les tiers en général ;
- Comportement licite au travers du respect des dispositions applicables au niveau national et international, en particulier concernant les ententes, la concurrence, la corruption, le blanchiment d'argent, la fiscalité, le commerce extérieur, la douane, la protection de l'environnement, les conditions de travail, la sécurité au travail, la protection des données, la responsabilité produits, la sécurité des produits - ainsi que toutes dispositions à caractère obligatoire ;
- Respect et conformité aux principes de libre marché ;
- Comportement intègre et honnête vis-à-vis des intervenants sur le marché sur la base de critères objectifs, transparents et appropriés ;
- Prise de décisions d'entreprises sans faire appel à l'influence de relations ou d'intérêts personnels ;
- Protection des secrets d'affaires et des données personnelles ;
- Préservation des droits de propriété intellectuelle à caractère professionnel et des biens en général ;
- Respect des exigences d'un système de gestion de la qualité selon les normes ISO 9001 ou IATF 16949 ou d'une norme comparable ;
- Respect des obligations spécifiques au secteur, à la clientèle et aux produits.

Principes commerciaux

Attitude personnelle

De nombreuses générations, nationalités, origines, langues, religions, visions du monde, formations et expériences se côtoient au sein du groupe DELFINGEN. Cette diversité constitue un enrichissement sans fin pour nous.

Il est donc important pour nous d'accepter, de valoriser et de traiter toutes ces personnes sur un pied d'égalité dans notre intégrité et notre unicité.

Toute coopération doit être respectueuse, juste et attentionnée, quels que soient nos postes, nos fonctions et nos rôles.

Entente et concurrence

Un marché libre et une concurrence loyale présupposent que nous prenions nos décisions commerciales indépendamment des autres acteurs du marché et dans le respect des dispositions antitrust.

Par conséquent, dans le cadre de nos activités commerciales pour DELFINGEN, nous n'acceptons aucun comportement anticoncurrentiel (tels que des accords sur les prix, les capacités ou les marchés) et n'exploitons aucune position dominante sur le marché.

Bien entendu, nous respectons également les exigences antitrust lors des réunions de nos organes sociaux et des associations dont nous sommes membres.



III. Principes environnementaux et respect des droits de l'Homme

Principes environnementaux

Agir dans une perspective de robustesse de notre écosystème

La durabilité est fermement ancrée dans les valeurs de DELFINGEN. La génération durable de valeur ajoutée est fondée sur l'unité entre l'économique, l'écologique et la responsabilité sociale tant en ce qui concerne les produits que leur production ainsi que les processus et services associés. DELFINGEN comprend donc que le maintien de son activité économique dans le cadre des limites planétaires est une question traversant toute sa chaîne de valeur.

DELFINGEN attend de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les réglementations locales/régionales et internationales sur les droits de l'homme et la santé et la sécurité ainsi que la loi de protection de l'environnement comme base pour tous les produits, processus et services.

Protection de l'environnement et du climat

DELFINGEN attend de ses fournisseurs qu'ils assument activement leurs responsabilités en mesurant leurs impacts sur le dérèglement climatique annuellement via la méthodologie en vigueur du Greenhouse Gas Protocol (GHG) (scope 3 inclus) et en définissant des objectifs de réduction de gaz à effet de serre à moyen et long terme.

Pour la vérification et le développement ultérieur de ces sujets et KPI (key performance indicator), il est recommandé aux fournisseurs de participer aux initiatives appropriées et obtenir des notations appropriées (par exemple, CDP/Projet de divulgation du carbone).

DELFINGEN se réserve en outre le droit de demander à ses fournisseurs l'empreinte carbone (scope 1 à 3) pour les produits, processus et services qu'ils fournissent à DELFINGEN.

Le calcul, l'évaluation et la communication des données doivent également avoir lieu conformément aux normes ISO 14040.

La protection de l'environnement chez DELFINGEN

Afin de préserver et d'économiser les ressources naturelles et de protéger les personnes et l'environnement, DELFINGEN mène ses activités commerciales de manière à minimiser et à éviter les conséquences négatives. Pour nous, la protection de l'environnement au niveau de l'entreprise signifie analyser et contrôler tous les processus de nos activités en termes d'impact sur l'environnement. Nos principales usines mettent en place un système de gestion de l'environnement et sont certifiées selon la norme ISO 14001. Les opérations de nos sites mondiaux sont orientées vers la norme ISO 14001.

La gestion durable de notre environnement et de nos ressources naturelles nous tient à cœur au sein du groupe DELFINGEN.

Nous développons, produisons, distribuons et utilisons des produits sûrs.

Nous vérifions et améliorons constamment nos processus de fonctionnement, nos techniques, nos installations et nos machines dans la perspective de l'efficacité énergétique, de l'emploi et du réemploi des ressources et des matériaux ainsi que des émissions dans l'air, dans l'eau et dans le sol.

- Développement, production et utilisation de produits conformes à un développement durable et sûr.
- amélioration des moyens et modes de transport respectueux de l'environnement et d'une bonne efficacité énergétique.
- Vérification et amélioration des processus de fonctionnement de l'entreprise, des techniques et des installations et machines dans la perspective de l'efficacité énergétique, de l'emploi et du réemploi des ressources et des matériaux ainsi que des émissions dans l'air, dans l'eau et dans le sol.
- Emploi des matières premières et des minéraux en respectant en particulier la réglementation REACH, la Directive RoHS, et les minéraux impliqués dans les conflits.
- Respect des exigences d'un système de gestion de l'environnement selon la norme 14001 ou une norme comparable

DELFINGEN s'efforce de maintenir le même niveau de protection de l'environnement dans tous ses sites et attend le même comportement de la part du Partenaire.



Respect des droits de l'Homme

Société et standards sociaux

Les droits de nos collaborateurs : Pour DELFINGEN, l'observation et le respect des droits de l'Homme internationalement reconnus constituent la base de toutes les relations commerciales. Nous nous conformons aux principes et règles énoncés ci-dessous ainsi qu'au droit du travail des différents pays dans lesquels nous sommes présents.

Respect des droits de l'Homme : Dans tous les lieux d'activité, DELFINGEN se conforme aux lois applicables en matière de droits de l'Homme et notamment les lois relatives à l'esclavage, au trafic d'êtres humains ainsi qu'aux lois applicables en matière de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement. DELFINGEN n'utilisera ou ne tolérera l'esclavage, le trafic d'êtres humains, les pratiques proches de l'esclavage ou tout autre forme d'oppression sur le lieu de travail.

Pas de travail forcé et obligatoire : DELFINGEN rejette toute utilisation délibérée du travail forcé et obligatoire.

Pas de travail des enfants : Le travail des enfants est interdit chez DELFINGEN. L'âge minimum pour autoriser le travail est respecté conformément aux dispositions légales en vigueur dans les différents pays. DELFINGEN respecte l'âge minimal d'admission à l'emploi, soit au moins 15 ans selon la Convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum, lequel est donc contraignant pour occuper un poste au sein du groupe DELFINGEN. Nous ne tolérons en aucun cas l'exercice de pression ou de contrainte.

Protection et sécurité au travail : Nous sommes conscients au sein de DELFINGEN de notre responsabilité en matière de pénibilité, de protection et de sécurité au travail au quotidien. La santé, la vie et la sécurité de nos collègues sont pour nous une priorité absolue. DELFINGEN s'engage à assurer le même niveau de sécurité sur tous ses sites. DELFINGEN offre à ses collaborateurs des vaccins contre les grandes pandémies (diphtérie, tétanos, polio...). Les coûts non couverts par les assurances sociales locales sont pris en charge par DELFINGEN.

Respect des temps de travail, de l'octroi de congés et paiement d'une juste rémunération : DELFINGEN respecte les lois locales en matière de salaire minimum, d'horaires et de conditions de travail, et accorde à ses collaborateurs des périodes de repos raisonnables et des congés en cas de maladie ou d'urgence. Nous veillons à ce que les horaires de travail légaux soient respectés et à ce que les congés minimaux légaux soient accordés. DELFINGEN s'engage à appliquer des salaires et des avantages équivalents pour un travail équivalent sur chaque site, sans discrimination.

Politique de lutte contre le harcèlement : DELFINGEN applique une tolérance zéro face à toute forme de harcèlement (moral, sexuel...), de menace ou abus physique et face aux comportements atteignant la dignité humaine.

Liberté d'association : DELFINGEN respecte le droit des employés à la liberté d'association et de réunion et leur accorde le droit à la négociation collective dans le but de régler les conditions de travail.



Préservation de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances : DELFINGEN est engagée dans la lutte contre la discrimination et promeut l'égalité des chances.

DELFINGEN promeut l'égalité de traitement, l'égalité des chances, la diversité, l'équité et l'inclusion à tous les niveaux pour ses collaborateurs et sa chaîne d'approvisionnement. DELFINGEN s'engage à ne pas pratiquer de discrimination fondée sur l'apparence physique, la religion ou les croyances, les opinions politiques, le sexe, l'âge, l'origine sociale ou nationale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état civil, l'état de santé ou le handicap, ou toute autre caractéristique protégée par la loi et pour peu qu'elles soient fondées sur la tolérance et les principes démocratiques.

DELFINGEN a pour politique de sélectionner, d'engager et de promouvoir les employés en fonction de leurs capacités, expérience et de leurs compétences, et de poursuivre leur développement en conséquence en fournissant les formations adéquates.

Formations et développement personnel : DELFINGEN s'engage à permettre une formation adéquate à ses collaborateurs ainsi qu'à soutenir le développement personnel de tous ses collaborateurs afin qu'ils deviennent plus autonomes au quotidien.

Communication : DELFINGEN s'engage à faire parvenir les communications dans toutes les langues applicables au sein de ses sites.

IV. Sécurité des données et produits

Protection des données personnelles

Nous aspirons tous à ce que nos données personnelles soient traitées avec soin et en toute confidentialité. Nous appliquons également cette norme à nos collaborateurs et Partenaires commerciaux.

Nous traitons les données personnelles conformément à la réglementation sur la protection des données en vigueur, en particulier aux dispositions du règlement général sur la protection des données européen, que nous appliquons comme protection minimale pour tous nos collaborateurs et Partenaires, en conformité avec le droit local.

Nous adoptons les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à la protection des données personnelles.

Sécurité informatique

La sécurité de nos systèmes informatiques revêt une importance primordiale à nos yeux dans la mesure où les interventions non autorisées peuvent comporter des risques considérables.

Nous demandons l'accès à nos systèmes informatiques en temps utile et de manière traçable, conformément aux processus internes, et nous ne les utilisons que dans le cadre prévu et approuvé.

Des autorisations claires et sans ambiguïté nous permettent de nous assurer que nos systèmes informatiques ne sont utilisés que par des personnes autorisées dans le cadre de leurs fonctions.

Nous veillons également à ce que les exigences que nous nous imposons soient respectées lors de l'utilisation des systèmes informatiques par nos partenaires commerciaux et par d'autres tiers.

Plusieurs des sites DELFINGEN disposent de la certification TISAX. Nous accordons une importance à ce que nos Partenaires adoptent une certification similaire quant à la protection de leurs données et système d'information.

Secrets commerciaux

La création et l'échange d'informations avec des partenaires commerciaux et autres tiers est une partie essentielle de nos activités au quotidien. Cela peut également inclure des secrets commerciaux.

Nous traitons tous les secrets commerciaux conformément aux exigences applicables, en particulier en ce qui concerne leur non-divulgateion et leur utilisation.

Des systèmes et autorisations adaptés nous permettent de garantir un haut niveau de protection des secrets commerciaux de DELFINGEN, de nos Partenaires commerciaux et d'autres tiers.

Sécurité des produits et qualité

Le succès économique de DELFINGEN sur le marché mondial dépend de la qualité, de la sécurité et de la fonctionnalité de nos produits.

DELFINGEN dispose d'un système harmonisé et standardisé entre toutes les usines du groupe. L'ensemble de nos sites de production sont certifiés ISO 9001 et IATF 16949.

En tant que développeur, fabricant et distributeur, nous respectons les dispositions légales, les obligations contraignantes et les exigences spécifiques de l'industrie, des clients et des produits.

La qualité élevée, la sécurité et la fonctionnalité de nos produits sont pour nous une priorité. Nous travaillons continuellement à notre amélioration.

Des audits internes et externes réguliers nous aident à nous surveiller en permanence et à maintenir notre qualité élevée, notre sécurité et notre fonctionnalité.

V. Principes commerciaux et organisationnels

Biens

Les biens sont une composante essentielle du patrimoine de DELFINGEN.

Nous traitons les biens (tels que les ordinateurs portables, les véhicules, les machines et les matériaux) avec soin, parcimonie et prudence et prenons les mesures nécessaires pour les protéger contre les pertes, les dommages et l'utilisation abusive. Nous respectons les dispositions légales, les indications du fabricant et les accords d'utilisation.

Dans la mesure du possible et du raisonnable, nous protégeons les développements et autres savoir-faire contre l'imitation et l'utilisation non autorisées par le biais des droits de propriété industrielle (par ex. brevets).

Nous acquérons les droits d'utilisation nécessaires (tels que les licences) en temps utile.

Finances et fiscalité

La transparence de l'information financière et l'honnêteté fiscale ne se limitent pas aux intérêts de DELFINGEN, mais sont aussi essentielles pour l'image renvoyée au public.

Nous enregistrons et documentons les transactions commerciales dans leur totalité et conformément aux dispositions légales (commerciales et fiscales), aux réglementations comptables et aux directives internes.

Nous présentons et communiquons dûment et en toute transparence les comptes annuels ou les opérations aux actionnaires, au Conseil consultatif, aux consultants, aux commissaires aux comptes et aux autorités compétentes.

Nous nous acquittons des impôts et des taxes en bonne et due forme et dans les temps impartis aux autorités compétentes.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont également importants pour DELFINGEN en raison des relations commerciales internationales et de la mise en réseau des systèmes financiers.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour éviter l'introduction de fonds et d'actifs illégaux dans le cycle économique et financier légal via DELFINGEN et pour qu'il ne constitue pas un soutien financier à des activités terroristes.

Nous établissons et entretenons des relations commerciales exclusivement avec des partenaires commerciaux qualifiés, fiables et dignes de confiance. Nous examinons les partenaires commerciaux existants sur la base de procédures internes.

Commerce extérieur et taxes

Le positionnement international du groupe avec des opérations dans plus de quatre vingt pays induit un devoir de vigilance particulier sur la conformité des opérations de commerce extérieur. L'ensemble de nos équipes, de nos Partenaires s'engagent à respecter les lois et réglementations concernant l'export control. En aucun cas, une violation de la réglementation Américaines ou Européennes, sur le contrôle des exportations, ne pourra être tolérée. Toute non conformité dans le respect de ces obligations pourra entraîner des poursuites civiles ou pénales, avec des amendes ou des condamnations pouvant mener à des peines de prison. Dans le cas où nos partenaires seraient en conflit avec ces obligations, cela conduirait à la suspension du contrat commercial.

Nous attendons de nos Partenaires un engagement à respecter les réglementations en vigueur en matière d'exportation, d'importation et de douane ainsi que les réglementations en vigueur en matière de taxe sur la valeur ajoutée et d'être en conformité avec les différentes obligations et le respect des listes d'embargos et de sanctions internationales.

Communication

Une communication ouverte, professionnelle, compréhensible et appropriée n'est pas seulement un gage de qualité pour notre image publique, elle favorise et soutient également notre coopération en interne.

Nous veillons toujours à ce que nos communications résistent à l'examen minutieux du public et des autorités.

Nous ne prenons des mesures en matière de communication et de marketing qu'après avoir consulté les services compétents et obtenu leur approbation officielle. Nous nous appuyons sur les modèles internes.

Nous menons les discussions de manière constructive et respectueuse. Cela s'applique également lorsqu'il s'agit de donner et de recevoir des retours et de résoudre des désaccords.



VI. Conformité

Respect des lois et des normes

Le respect des dispositions légales nationales et internationales en vigueur constitue une de nos priorités. DELFINGEN respecte toutes les réglementations en matière de concurrence, de corruption, de fiscalité, de commerce extérieur, de douane, de protection de l'environnement, de sécurité du travail, de protection des données et de sécurité des produits, partout où nous travaillons pour le groupe DELFINGEN.

Nous sommes certifiés ISO 9001, IATF 16949 et ISO 14001, et nous investissons tous les efforts nécessaires pour que cela continue. Nous respectons les directives, les processus commerciaux et les instructions de travail en vigueur chez DELFINGEN.

Respect du code de conduite

DELFINGEN est synonyme d'actions respectueuses, honnêtes, légales et conformes dans ses activités quotidiennes au niveau national et international. Nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux nationaux et internationaux, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la santé et la sécurité au travail, et la protection de l'environnement.

DELFINGEN s'attend à ce que son Partenaire partage ce code de conduite et le fasse appliquer à ses collaborateurs, ses partenaires et sous-contractants.

En cas de suspicion ou de fait avérés de tout manquement au respect du Code de conduite, DELFINGEN se réserve le droit de réviser, suspendre ou mettre fin à sa relation contractuelle avec le Partenaire, à tout moment et sans avoir à respecter un préavis.

DELFINGEN se réserve la possibilité de vérifier l'application des dispositions de ce Code de conduite sur n'importe quel site du Partenaire. Cet audit pourra avoir lieu sur site ou de façon virtuelle pendant les heures normales d'ouverture du Partenaire. Cette vérification pourra être réalisée par un auditeur indépendant, à la condition que cet auditeur soit préalablement tenu au secret par la signature d'un accord de confidentialité. DELFINGEN s'efforcera de perturber le moins possible les opérations commerciales du Partenaire.

Le Partenaire commercial s'engage quant à lui à signaler à DELFINGEN tout non-respect dudit code de conduite, soit par lui-même ou par l'un de ses partenaires ou sous-contractants.

Soutien et questions - Lanceur d'alerte

Grâce à une culture d'ouverture et de confiance, nous contribuons à faire en sorte qu'aucune question ne reste sans réponse et que tous les thèmes soient abordés.

Nous résolvons les problèmes techniques avec nos collègues. C'est ensemble que l'on réussit le mieux.

Deux avis valent mieux qu'un : C'est pourquoi les décisions sont prises ensemble selon la règle de double décision et le principe de séparation des fonctions.

DELFINGEN tient à disposition un dispositif de signalement des alertes qui est ouvert à tous. Vous trouverez les données de contact sur notre site internet, www.delfingen.com.

Vous pouvez également émettre une alerte en utilisant le lien suivant : <https://delfingen.integrityline.com/frontpage>.

Prévention et lutte contre la corruption

DELFINGEN est opposé et ne tolère aucune forme de corruption, d'extorsion et de subornation. À cette fin, DELFINGEN a mis en place un code de conduite, en coopération avec Middledenext, que tous les collaborateurs de DELFINGEN sont tenus de reconnaître et d'accepter, disponible sur son site internet www.delfingen.com, rubrique -> [Notre engagement éthique](#).

DELFINGEN maintient une politique de tolérance zéro envers les actes de fraude ou tout type de corruption, d'influence sur le colportage, pots-de-vin et violation de la loi anti-trust.

- La confiance et la transparence dans nos relations avec nos Partenaires commerciaux et d'autres tiers sont indispensables à nos yeux.
- La prise de décisions d'entreprises s'effectue sans faire appel à l'influence de relations ou d'intérêts personnels.
- Nous nous refusons à exiger, accepter, promettre ou se faire promettre, offrir, ou accorder des avantages injustifiés en échange du service d'un fonctionnaire ou d'une décision commerciale.
- Nous nous refusons à commettre toute action qui pourrait n'en avoir même que l'apparence.
- Nous respectons les exigences internes en matière de cadeaux, d'invitations et d'hospitalité.
- Les dons et les parrainages que nous octroyons se limitent à des fins sociales, caritatives ou sportives. A cet effet, une politique cadeaux est disponible sur le site internet de DELFINGEN, www.delfingen.com rubrique -> [Notre engagement éthique](#).

Toute activité suspecte de corruption de la part d'un Partenaire pourra entraîner le prononcé de sanctions par DELFINGEN envers ce Partenaire.

Informations d'initiés

Les informations d'initiés, c'est-à-dire les informations spécifiques qui, si elles étaient connues du public, pourraient influencer de manière significative le prix des titres cotés, doivent être traitées de manière strictement confidentielle.

Les Partenaires qui disposent de telles informations d'initiés ne sont pas autorisés à utiliser ces informations dans le but de négocier des titres ou d'autres instruments financiers.

Ils ne sont pas non plus autorisés à transmettre des informations privilégiées à des tiers ou à les utiliser dans le but de faire des recommandations concernant l'achat ou la vente de titres ou d'autres instruments financiers.